



Michele Galizia, membre du comité de direction du PNR 40+ et responsable du Service de lutte contre le racisme

Editorial

Doté par le Conseil fédéral d'une enveloppe de 15 millions de francs sur la période 2001-2005, le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme, qui a vu ses activités s'achever à la fin de l'année, a financé pas moins de 530 projets de prévention et d'intervention tout au long de son existence. Il a ainsi contribué de manière décisive à ce que le racisme soit enfin reconnu et traité comme un problème de société douloureux, méritant réflexions et actions. Grâce au Fonds, mais aussi à notre fructueuse collaboration avec les projets de recherche soutenus par le Fonds national dans le cadre du PNR 40+, nous avons acquis des connaissances très précieuses quant à la conception et la mise en œuvre de projets de lutte contre le racisme, apprenant au fil de nos expériences ce qui est efficace et ce qui ne l'est pas.

La misanthropie et le racisme étant des éléments constitutifs de toute idéologie d'extrême droite, le Fonds a soutenu nombre de projets d'intervention visant à désamorcer des conflits au sein d'écoles ou de communes ainsi que quantité d'actions de prévention auprès de jeunes et de supporters sportifs. Certains de ces projets ont même servi de champ d'observation et d'investigation à des activités de recherche plus poussées et bénéficié en retour des retombées de travaux scientifiques externes. L'objectif des Programmes nationaux de recherche, qui consiste à promouvoir la collaboration avec les milieux non-académiques, la mise en pratique des connaissances et des compétences et leur transfert au niveau de la formation, l'utilisation des résultats au bénéfice d'utilisateurs futurs et la sensibilisation de l'opinion publique, a ainsi été pleinement atteint.

Le Service de lutte contre le racisme entend inscrire son action dans le droit fil du travail mené par le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme, tant pour ce qui est du financement que de l'accompagnement des projets. Il se propose également de travailler main dans la main avec la communauté des chercheurs, afin de cibler toujours mieux la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'extrémisme de droite.

Service de lutte contre le racisme

Vous trouverez de plus amples informations sur le Service de lutte contre le racisme et les aides financières allouées aux projets contre le racisme sur www.edi.admin.ch/ara.

Sommaire

Dossier

- Les médias face à l'extrême droite 2
- Un devoir d'information oui, mais pas d'incitation 2
- L'extrême droite et les médias 2
- Commentaire 3
- La tribune médiatique comme moteur du passage à l'action 4

Tour d'horizon des projets

- Premiers résultats intermédiaires 5
- Plan d'action contre l'extrémisme de droite en Suisse 5
- L'avis de Jörg Schild 6
- Modèles locaux de citoyenneté 7
- Violence des supporters et extrémisme de droite 8
- L'avis de Stefan Niedermaier 9
- La dénonciation des violences d'extrême droite par les jeunes victimes 10

Portrait

- Un village sort du silence 11

Services

12



Dossier

Les médias face à l'extrême droite



Le 1^{er} août dernier, des centaines de sympathisants d'extrême droite ont perturbé le bon déroulement de la fête nationale sur le Rütli, chahutant l'orateur invité qui n'était autre que le président de la Confédération, Samuel Schmid. Quelques semaines plus tard, 400 extrémistes de droite ont remis le couvert en organisant un concert à Brigue sans que la police intervienne.

Les journaux se sont largement fait l'écho de ces deux événements, égratignant au passage la classe politique qui n'a pas manqué de réagir en reprochant à son tour aux mé-

diats d'offrir au travers de leurs articles une tribune à l'extrême droite. Et de fait, la question mérite d'être posée: l'extrémisme de droite est-il un phénomène médiatique?

Bruno Frick, conseiller aux Etats PDC, et Beat Kraushaar, rédacteur des pages nationales du «Blick», ont été invités à donner leur point de vue sur le sujet. Deux positions bien tranchées que Cas Mudde, spécialiste reconnu des questions liées à l'extrême droite, passera ensuite au crible. Quant à Miryam Eser Davolio et Matthias Drilling de la Hochschule für Pädagogik und Soziale Arbeit beider Basel (Haute école spécialisée du travail social des deux Bâles), ils nous feront part des expériences acquises dans le cadre de leur projet. Enfin, les travaux de recherche de Kurt Imhof portent très précisément sur la question de l'extrême droite et des médias.

Un devoir d'information oui, mais pas d'incitation

par Bruno Frick, conseiller aux Etats PDC, canton de Schwyz

Chacun d'entre nous les connaît depuis longtemps, ces tristes images de centaines de jeunes gens au crâne rasé qui, chaque année, se rassemblent lors de la traditionnelle fête du Rütli pour scander des mots d'ordre racistes et houspiller les participants. Les cérémonies de 2005 n'ont pas dérogé à la règle. Les débordements ont même atteint leur apogée lorsque les manifestants se sont mis à proférer un torrent d'injures à l'encontre du président de la Confédération, Samuel Schmid. Un spectacle aussi affligeant que répugnant dont les médias se sont malheureusement repu à loisir! Car j'en suis convaincu: ce sont les médias qui alimentent la polémique en faisant des agitations de quelques gamins mal dégrossis une véritable affaire d'Etat et qui poussent ainsi l'extrême droite à se mettre en scène de la sorte lors des fêtes du Rütli.

Dans leur extrême mansuétude, nos ancêtres ont fixé la date de la fête nationale suisse au 1^{er} août, offrant ainsi aux journalistes une occasion en or de combler quelque peu la vacuité de

l'information lors des vacances d'été. Une occasion qui se transforme même en pain béni quand une poignée de skinheads décide de semer le trouble! En effet, qu'espérer de mieux, dans une période de calme plat, qu'un sujet déclivable à l'envi? On comprend dès lors que les journaux s'emploient à échauffer les esprits dès avant le 1^{er} août en posant les questions qui fâchent: combien seront-ils? Que va faire la police? Interrogez ensuite des passants au lendemain de la fête: aucun ne se souvient de la teneur des discours prononcés mais tous ont entendu parler des extrémistes de droite et de leurs violences. Tous les quotidiens publient en première page le même cri d'indignation et chacun y va de son commentaire pour disséquer l'événement – des spécialistes aux hommes politiques en passant par la police, les travailleurs sociaux, jusqu'à l'honnête citoyen... Faire des analyses qui seront relayées par les médias est un art facile quand tout le monde s'accorde à condamner le comportement des jeunes extrémistes. Pourtant, celui qui choisit de se taire paraît suspect. Aussi la valse des gros titres reprend-elle de plus belle. Les médias font et défont l'actualité et cha-

cun se soumet à leur diktat. Seule la rentrée des classes aura le pouvoir de renouveler les manchettes.

Les articles de presse ont ceci de dangereux qu'ils aiguillonnent les jeunes néonazis et les poussent à l'escalade, alors que beaucoup d'entre eux ne sont que des suiveurs qui se fendent de saluts hitlériens uniquement par goût de la provocation. Il leur suffit de peu pour devenir les «héros» d'un jour, passer le soir même à la télévision et admirer le lendemain leur photo à la une de tous les quotidiens. Ce sont les commentateurs sans fin dans la presse qui les incitent à surenchérir. Et de fait, qu'y a-t-il pour les en empêcher? Aucune sanction sérieuse ne les menace! Or, quand un sitting bien sage ne récolte que quelques lignes dans les journaux, il suffit d'un peu de violence pour que l'effet médiatique soit garanti!

Les médias doivent-ils pour autant passer de tels événements sous silence? Evidemment non. Mais s'ils ont bien un devoir d'information, ils n'ont en aucun cas celui d'attiser les haines. C'est pourtant ce qu'ils ont fait avant les célébrations du 1^{er} août, gonflant ainsi les tirages et les taux d'audience au détriment de l'information. De grâce, revenons-en à une certaine sobriété qui privera ces groupuscules de toute tribune. Evitons de remâcher les mêmes sujets semaine après semaine. Le fléau quotidien du racisme, voilà ce qu'il faut dénoncer et contre quoi il convient d'agir. Braquer les projecteurs sur des événements isolés sert tout juste à transformer les fauteurs de troubles en figures médiatiques qui inspireront nombre d'imitateurs. Gardons-nous-en!

L'extrême droite et les médias

par Beat Kraushaar, rédacteur des pages nationales du «Blick»

Depuis des années, des centaines de cigognes se rassemblent dans le Fricktal, en Argovie, avant d'entamer leur migration vers le sud. A l'instar des autres médias, le «Blick» s'attache à relater ce phénomène dans ses moindres détails, mais cette année, les autorités du canton d'Argovie se sont cru obligées d'adresser leurs protestations à notre journal, l'accusant d'inciter les cigognes à converger en masse vers leur point de rencontre. Or, comme chacun sait, le noble échassier est chargé d'apporter les bébés à leurs parents. De sorte qu'on pourrait redouter une montée en



flèche du nombre de naissances dans le Fricktal.

Depuis des années, des centaines de partisans de l'extrême droite se rassemblent sur la prairie du Rütli le 1^{er} août. A l'instar des autres médias, le «Blick» s'attache à relater ce phénomène dans ses moindres détails, mais cette année, le conseiller fédéral Christophe Blocher s'est cru obligé, en sa qualité de ministre de la justice en charge des questions d'extrême droite, d'adresser ses protestations à notre journal, l'accusant, dans un entretien publié par la «Berner Zeitung», d'avoir une part de responsabilité dans le rassemblement des mouvements radicaux sur le Rütli.

Y a-t-il une différence entre l'afflux de cigognes dans le Fricktal et celui de sympathisants d'extrême droite sur la prairie du Rütli lors de la fête nationale? Aucune. Mis à part que l'histoire des cigognes est une pure fiction, alors que les assertions du conseiller fédéral Blocher, elles, sont bien réelles.

Pas de différence non plus en ce qui concerne les protagonistes dès lors qu'il s'agit pour la classe politique de rejeter la responsabilité de ses échecs sur les médias. Une vieille pratique dont tout

l'échiquier politique – droite, gauche et centre – est coutumier.

A ceci près que M. Blocher s'est souvent vu reprocher de ne pas s'investir assez dans la lutte contre l'extrême droite, mission qui figure pourtant parmi ses prérogatives de ministre de la justice.

L'ancienne conseillère nationale PDC Judith Stamm n'a pas ménagé, elle non plus, ses critiques à l'égard du «Blick», oubliant probablement qu'elle avait échoué, en sa qualité de présidente de la commission du Rütli, à prendre des mesures énergiques contre les manifestations de skinheads du 1^{er} août. Venu à sa rescousse au lendemain des célébrations, son collègue du PDC, le conseiller aux Etats Bruno Frick, a lui aussi préféré vouer la presse aux gémonies plutôt que d'avouer les manquements de Mme Stamm.

Pourtant, l'actualité a démontré pas plus tard qu'à l'occasion des échauffourées qui ont entaché les matchs Suisse - Turquie pour les éliminatoires du Mondial 2006 – dont le «Blick» a été tenu pour partiellement responsable – l'inanité des accusations proférées à l'encontre des médias. Premier à monter au créneau, le conseiller national PS Peter Vollmer n'a-t-il pas déclaré dans l'émission «Are-

na» diffusée sur SF que «le «Blick» avait contribué, par sa couverture médiatique, à chauffer l'ambiance»?

Malheureusement pour lui, ce ne sont pas tant les propos du «Blick» que les appels à la haine lancés par une poignée de dirigeants extrémistes du football turc qui ont conduit aux agressions dont ont été victimes les joueurs suisses. Ce que la presse turque a d'ailleurs elle-même fini par reconnaître.

Le conseiller fédéral Blocher et le conseiller national Frick peuvent bien fustiger le «Blick» pour ses articles sur l'extrême droite. Grand bien leur fasse. Notre journal n'en continuera pas moins à aborder le sujet sans détour ni faux semblants. Car à tous ceux qui voudraient minimiser ou passer sous silence les théories néonazies, rappelons ceci: l'idéologie fasciste a conduit à la déportation et au gavage de six millions de juifs, ainsi qu'à l'indescriptible souffrance d'innombrables personnes.

Qui plus est, force est de constater qu'à appeler un chat un chat, le «Blick» n'a pas peu contribué à faire évoluer les mentalités. Jusqu'à la justice qui amorce aujourd'hui un nouveau virage. En clair, un journal se bat avec des mots. Aux politiques d'agir.

Commentaire



Prof. Cas Mudde, Université d'Anvers

La couverture controversée que le journal à sensation «Blick» a donnée des célébrations de la fête nationale sur le Rütli et le débat qui a aussitôt enflammé l'arène politique comme la scène publique illustrent à merveille le dilemme démocratique classique auquel la Confédération se trouve confrontée: comment les médias sont-ils censés parler de l'extrême droite ou, plus largement, des mouvements antidémocratiques? Sachant que la Suisse n'est pas un cas isolé. Il n'est en effet pas un seul pays

en Europe où ce sujet ne soit d'une brûlante actualité.

Si je rejoins volontiers Beat Kraushaar lorsqu'il déclare, au nom des journalistes du monde entier, que les médias ne devraient pas taire certains sujets au simple motif que la classe politique (dans sa grande majorité) ignore comment les aborder, je souhaiterais également que ces mêmes journalistes fassent davantage preuve d'esprit critique, voire d'autocritique, lorsqu'ils traitent eux-mêmes – et non plus leurs confrères – ce sujet sensible. Car s'il est vrai que les incidents créés par les skinheads lors des célébrations du Rütli constituent une information en soi – du moins la première fois –, peut-on vraiment en dire autant de toutes ces histoires sur l'extrême droite dont la presse fait régulièrement ses choux gras? Autrement dit, les médias n'auraient-ils pas parfois tendance lorsqu'ils rapportent les actes violents et jusqu'au-boutistes de cette frange radicale à monter l'extrême droite en épingle? Nul doute que les critiques formulées à cet égard par Bruno Frick à l'adresse d'une presse assoiffée de sensationnalisme sont on ne peut plus fondées.

Force est néanmoins de reconnaître que nul ne saurait préjuger exactement du retentissement que la couverture médiatique de tels événements est susceptible de déclencher dans l'opinion publique. En revanche, l'argument avancé par les politiques selon lequel l'intérêt des médias pour l'extrême droite susciterait des «vocations» est tout aussi pertinent que le contre-argument des journalistes affirmant que cette couverture a le mérite de toucher du doigt le problème. L'essentiel n'est pas tant de savoir qui a tort ou raison mais bien si l'extrême droite en profitera pour tirer la couverture à soi. La question première que les médias devraient se poser tient en ces termes: cette histoire mérite-t-elle d'être relatée? Une démocratie ne saurait s'épanouir sans l'apport d'une presse indépendante et libre qui traite (au moins) tous les sujets susceptibles de contribuer à son bon fonctionnement et à celui de la société civile. Or si la censure et naturellement l'autocensure sont autant de freins au rôle clé que jouent les médias, on peut en dire autant de la prévalence de la logique commerciale sur la mission journalistique.



La tribune médiatique comme moteur du passage à l'action



par **Matthias Drilling et Miryam Eser Davolio, Hochschule für Pädagogik und Soziale Arbeit beider Basel**

Notre étude intitulée «Les professions sociales confrontées à l'extrémisme de droite: évaluation de mesures d'intervention et élaboration de directives» avait pour objet d'inventorier les moyens à la disposition des communes dans leur lutte contre l'extrémisme de droite. Or elle met d'emblée en lumière qu'au désarmement des communes rurales face aux mouvements radicaux se greffe une absence quasi totale de ressources mais aussi d'expériences et de connaissances en la matière. Il apparaît par ailleurs que les médias jouent un rôle essentiel dans la prise de conscience collective de l'existence d'un tel fléau et dans la mise au point de parades efficaces.

Un mal nécessaire

Dans les 16 communes interrogées, l'écho retentissant conféré dans la presse – y compris et surtout nationale – aux phénomènes de radicalisation a contribué à ériger la lutte contre l'extrême droite en priorité numéro un de la sphère politique, souvent dans un effort de rétablir l'image écornée de la commune. Des comités interdisciplinaires composés de représentants du

monde politique, de l'enseignement, des services sociaux et de la police (et, au besoin, d'autres secteurs de la société) ont été mis sur pied avec pour mission d'élaborer des stratégies et des mesures appropriées.

Force est par ailleurs de reconnaître que la couverture médiatique a contribué à sensibiliser en masse la population à la présence en son sein de tendances extrémistes et à provoquer une véritable prise de conscience. Bien que jugée la plupart du temps intempestive et désagréable surtout par les petites communes qui se sont senties littéralement assiégées par des hordes de journalistes, la forte présence médiatique a rétrospectivement été décrite par les responsables locaux comme un mal nécessaire – ne serait-ce que pour contrebalancer la tendance au radicalisme et créer, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, un vaste front du refus. Autant dire qu'en mettant en relief des problèmes qui couvaient, souvent depuis longtemps, sous la cendre, les médias ont fait office de catalyseur.

De l'intervention des communes

Parce qu'elles ont opposé à l'action des activistes d'extrême droite une réaction aussi prompt qu'énergique, certaines communes – notamment

en Suisse romande – ont pris toute la mesure du problème sans qu'aucune pression médiatique ou extérieure ne les y incite.

En informant la population sur les activités menées par les communes et les objectifs poursuivis, les médias (locaux en tête) ont joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de plans anti-radicalisme articulés autour des trois axes majeurs que sont la répression, l'intervention et la prévention. Avec, entre autres conséquences, une multiplication des actes de dénonciation au sein de la population contre les groupuscules d'extrême droite, une sensibilisation et une mobilisation générales propres à ôter tout attrait à leurs membres et sympathisants et, au final, un net recul des phénomènes extrémistes.

Autant de louanges sur la contribution méritante des médias dans cette lutte collective contre l'extrémisme de droite que seuls quelques actes isolés et contre-productifs viennent ternir, tels que la médiatisation des débordements du 1^{er} août. Cet exemple montre qu'une couverture sensationnelle de certains événements constitue parfois une tribune de choix pour la frange extrémiste locale et peut aller jusqu'à lui conférer un véritable effet de levier. De même, certaines communes, notamment petites, ont souffert d'une stigmatisation outrancière, clouées au pilori par une presse qui ne cessait de revenir sur le sujet de l'extrême droite. Elles n'ont réussi qu'avec difficulté à se défaire de cette image négative. C'est dire si les reportages consacrés à l'extrême droite se doivent de répondre à un souci de rigueur et de précision afin d'éviter les écueils redoutables de la dramatisation, de la minimisation et de l'instrumentalisation.

Pour de plus amples informations:

matthias.drilling@hpsabb.ch
miryam.eser@hpsabb.ch
www.pnr40plus.ch/topic4372.html

Extrémisme de droite en Suisse – un phénomène média?

Dans le cadre du PNR 40+, Kurt Imhof s'est intéressé à la résonance de positions et d'acteurs populistes et d'extrême droite dans la communication politique en Suisse de 1960 à nos jours.

Vous trouverez de plus amples informations sur ce projet de recherche sur:
www.pnr40plus.ch/topic4370.html



Tour d'horizon des projets

Premiers résultats intermédiaires

L'heure de la mi-temps a sonné pour le PNR 40+. Le moment est venu pour certains responsables de projet de présenter dans cette newsletter leurs résultats provisoires ou définitifs. Mais le programme de recherche, fort de ses 13 projets, se poursuivra jusqu'à fin 2007.



Module évaluation de mesures

Plan d'action contre l'extrémisme de droite en Suisse: enrichissement de l'arsenal de lutte mais manque de continuité

par **Thomas Widmer, Institut de sciences politiques, Université de Zurich**

S'il est un premier constat à dresser dans la lutte contre le radicalisme de droite en Suisse, c'est son absence de longévité. L'intervention ne semble en effet de mise que lorsque les agissements de l'extrême droite sont en passe de troubler l'ordre public. On dirait néanmoins que depuis quelques années, la classe politique est en émoi. La lutte contre le racisme – l'un des ingrédients clés de l'extrême droite – a aujourd'hui droit de cité dans la mission de l'Etat au même titre que la prévention – renforcée – contre la xénophobie, la discrimination et la violence. Et depuis les événements de l'été 2000 sur le Rütli, lorsqu'une centaine de sympathisants d'extrême droite ont fortement perturbé l'allocution prononcée par le conseiller fédéral Kaspar Villiger à l'occasion de la fête nationale, l'idée que le problème du radicalisme

de droite regagnait, en Suisse aussi, en acuité s'est imposée.

Il n'en demeure pas moins que la lutte contre l'extrémisme de droite a tout, dans la pratique, d'un chemin semé d'embûches. Car couper le mal à la racine et extirper de la société les courants racistes et extrémistes qui la gangrènent requiert bien plus qu'un éventail ponctuel de mesures. Pour combattre efficacement le fléau, il faut une mobilisation sans faille de toutes les couches de la société, se matérialisant par un rejet à la fois catégorique et continu de toute forme de discrimination. Une levée de boucliers que la seule action gouvernementale ne saurait cependant mettre en branle. Aussi la kyrielle de projets individuels qui, au sein des écoles, communes, quartiers, associations et entreprises, attaquent de front les poisons du racisme, de la xénophobie, du radicalisme, de la violence et de la discrimination ont-ils

toute leur raison d'être. Et ce d'autant plus qu'en définissant relativement clairement au préalable leur périmètre d'intervention, ils ciblent en règle générale une problématique précise.

Ces projets sont soutenus à la fois par des organismes publics et privés tels que des institutions publiques, des écoles, des organisations non gouvernementales, des groupes de jeunes, des associations patronales, des syndicats, des œuvres caritatives, les églises, des associations de quartier ou des organisations étrangères. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'un même projet soit cofinancé par plusieurs organisations. L'étude intitulée «Déterminer l'efficacité des mesures prises dans la lutte contre l'extrémisme de droite en Suisse» et menée à bien dans le cadre du PNR 40+ a inventorié, au-delà des projets allant dans ce sens, une panoplie d'actions de lutte contre l'extrémisme de droite, le racisme, la discrimination et la violence. Il ressort de cette radiographie que se sont essentiellement intensifiées depuis l'an 2000 les activités de prévention contre les comportements et actes antidémocratiques et que l'école est devenue un espace très actif, pour ne pas dire une véritable cheville ouvrière, de ce travail de formation et de sensibilisation. Bon nombre de ces projets ont pu démarrer entre 2000 et 2005 grâce au soutien du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme, créé par la Confédération.

De la nécessité d'une action inscrite dans la continuité

Si l'on veut que la lutte contre l'extrémisme de droite ne se cantonne pas à la seule identification des données du problème mais trouve son prolongement direct et concret dans la vie quotidienne des citoyens, dans leurs réflexions et leurs comportements au jour le jour, il est indispensable de procéder à intervalles réguliers à des «piqûres de rappel». Or, il ressort très nettement de notre étude que loin d'être pérennisée et institutionnalisée, cette lutte est souvent circonscrite dans le temps. Pourtant, il paraît difficile, voire impossible, de monter, au-delà des actions individuelles et autres projets à court terme, un dispositif d'intervention efficace sans l'inscrire dans la durée. Sachant que cette continuité ne saurait se contenter de mesures purement réactives telles qu'un débat ponctuel sur le sujet à l'occasion d'un événement donné ou une condamnation verbale des autorités suite à une démonstrati-



on de force de franges extrémistes ou à un défilé de sympathisants. S'il est vrai que de telles actions ont un impact, il convient avant tout d'opposer à l'idéologie radicale et au comportement tant intolérant qu'antidémocratique de ces activistes d'extrême droite une véritable profession de foi, active et constante, en faveur de la démocratie et des droits de l'homme.

Voilà pourquoi le travail accompli par des organisations spécialisées telles

que ACOR SOS Racisme à Lausanne ou gggfon – Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus (Ensemble contre la violence et le racisme) – dans la région de Berne et de Berthoud est essentiel. Ces structures sont à même de dispenser aux intéressés ou victimes de ce radicalisme un soutien et des conseils appropriés et de sensibiliser sans relâche, à travers une pluralité d'actions, l'opinion publique à la problématique du racisme et de l'extrémisme dans la vie quotidienne. Autant d'exemples qui

montrent cependant aussi que la mobilisation contre le racisme, la violence et l'extrémisme de droite n'a qu'une portée géographique et temporelle limitée et à quel point elle pêche faute de faire l'objet d'une approche globale et suivie.

Pour de plus amples informations:

thow@pwi.unizh.ch

www.pnr40plus.ch/topic4374.html

L'avis de Jörg Schild



Jörg Schild, conseiller d'Etat, directeur du Département de la sécurité de Bâle-Ville et président désigné de Swiss Olympic

Les rassemblements d'extrême droite du 1^{er} août sur le Rütli et de 300 néonazis en Valais en septembre dernier ont eu un fort retentissement médiatique. Comment réagissez-vous personnellement à ces événements?

Je ressens à la fois consternation et colère. Il devrait tout de même être possible de célébrer la fête anniversaire de notre pays dans le calme et la dignité! Les médias ont aussi leur part de responsabilité. S'ils continuent de broder année après année sur le thème des chemises brunes dans des reportages à sensation, la tentation sera toujours plus forte pour les activistes d'utiliser le Rütli comme tribune.

Même le canton de Bâle-Ville a été ces dernières années le théâtre d'incidents impliquant l'extrême droite. Quelles dispositions avez-

vous prises en tant que directeur du Département de la sécurité?

Nous n'avons eu ces dernières années qu'une seule affaire de ce type. Le PNOS avait loué une salle sous un faux nom pour tenir une réunion de ses membres. La police en a été informée et a entrepris un vaste contrôle des personnes sur place. Ces contrôles, ajoutés à la couverture médiatique, ont clairement fait comprendre que de tels rassemblements ne sont pas tolérés dans notre ville. En contrepartie, les cadres de police et moi-même avons fait l'objet de plaintes (classées sans suite) de la part du PNOS.

Suite au rassemblement néonazi dans le Valais, certains ont demandé la création d'un groupe d'intervention policier intercantonal capable d'agir en quelques heures partout en Suisse. Cette solution vous paraît-elle efficace pour empêcher ces rassemblements d'extrême droite?

Il m'apparaît plus important de recevoir à temps les informations sur de telles manifestations. Cela permet de réagir au plus vite et de les disperser, comme nous venons de le voir. Les corps de police cantonale ont cette faculté de réaction, ils bénéficient souvent de l'entraide entre services permise par les concordats de police. Un groupe d'intervention spécial n'est donc certainement pas nécessaire. En revanche, ce dont je manque parfois, c'est de soutien politique.

L'extrême droite et le phénomène des hooligans dans le cadre des manifestations sportives sont également des sujets sensibles. L'incitation à la violence et les exactions commises à l'issue d'événements sportifs

prennent de l'essor en Suisse comme à l'étranger. Comment expliquez-vous ce phénomène?

Il n'est pas spécifique au sport. Nous assistons partout dans notre société à une brutalisation des mœurs et à un recul du savoir-vivre élémentaire, que ce soit dans la circulation ou, de façon plus générale, dans les relations avec autrui. A cet égard, les sportifs et les sportives jouent un rôle de modèle. Nous avons récemment eu droit à un contre-exemple lorsqu'une star du football italien a salué les supporters du salut romain lors d'un remplacement et a justifié par la suite cette attitude dans la presse.

Le Conseil fédéral veut instaurer de nouvelles mesures contre l'incitation à la violence et les débordements lors des manifestations sportives, en utilisant par exemple une base de données de hooligans et l'interdiction de pénétrer dans un périmètre déterminé. Qu'en pensez-vous?

Ces mesures sont malheureusement nécessaires. Elles ont donné de bons résultats en Grande-Bretagne et permis de prendre le problème à bras-le-corps. Il ne faudrait pas que l'on nous reproche – surtout dans la perspective de l'Euro 2008 – d'avoir écarté des solutions susceptibles de renforcer la sécurité des rencontres.



Module contexte social

Modèles locaux de citoyenneté: critères de naturalisation dans les communes suisses



par **Marc Helbling**, Institut de sciences politiques, Université de Zurich

La politique de naturalisation pratiquée en Suisse a suscité de vifs débats suite à des décisions discriminatoires prises dans certaines communes à l'encontre de demandeurs originaires de l'ex-Yougoslavie. La critique visait surtout les communes dans lesquelles toute la population pouvait se prononcer par vote sur les demandes. Le Tribunal fédéral a interdit une telle procédure en juillet 2003, en spécifiant que les décisions de naturalisation doivent toujours être motivées, ce qui est impossible lors de consultations populaires communales. Différentes parties ont argué que des procédures alternatives, avec prise de décisions via une commission politique, le pouvoir exécutif ou le parlement de la commune, permettraient de juger de tous les candidats à la naturalisation en fonction de critères identiques.

L'assemblée communale se situe entre les deux modèles, mais les décisions de naturalisation pouvant résulter d'un vote secret, le Tribunal fédéral a également proscrit cette procédure. Quelle solution les communes adopteront-elles à l'avenir? Il est trop tôt pour le dire. Une initiative populaire de l'UDC ainsi qu'une initiative du Parlement débattue actuellement dans les Chambres fédérales exigent que les communes et les cantons puissent décider eux-mêmes des modes de naturalisation.

Suite aux décisions du Tribunal fédéral, certains cantons et communes ont décidé de modifier leurs procédures. Il a par exemple été décidé l'automne dernier dans le canton de Berne qu'il reviendrait désormais au pouvoir exécutif de prendre les décisions de naturalisation. Ce n'est ainsi plus l'ensemble de la population mais des politiques locaux élus qui détermineront qui a le droit de devenir Suisse. De telles réformes entraîneront certainement une uniformisation au sein des différentes communes. Reste encore à savoir quelle politique de naturalisation celles-ci adopteront entre elles. Les critères très vagues formulés au niveau fédéral laissent aux personnes responsables des décisions dans les communes une grande marge d'interprétation. Les politiques de naturalisation des uns et des autres seront-elles généreuses ou restrictives? Nous supposons que la réponse dépendra largement des opinions des acteurs politiques communaux.

Grande variété de décisions

Nous avons tenté de découvrir au travers de 14 études de cas et de 180 entretiens avec des politiques locaux dans quelle mesure la politique et les opinions individuelles pouvaient varier sur la question de la naturalisation. En nous appuyant sur un modèle de citoyenneté à deux dimensions, nous avons cherché à définir les différentes politiques de naturalisation. D'une part, la question portait sur la difficulté de se faire naturaliser, à savoir si les étrangers de la deuxième ou troisième génération devaient bénéficier d'une naturalisation simplifiée, si on avait le droit d'avoir deux nationalités ou si un problème se posait lorsque le demandeur percevait l'aide sociale ou était au chômage. D'autre part, nous voulions découvrir jusqu'à quel point il fallait être intégré avant de pouvoir être naturalisé. Nous désirions savoir dans quelle mesure il était important pour les politiques locaux que les demandeurs parlent la langue de la région, possèdent des connaissances sur l'histoire suisse et le système politique ou soient membres d'une association locale. Nous avons en outre demandé aux personnes interrogées si elles voyaient une objection à ce qu'une femme musulmane portant le voile soit naturalisée. Afin de connaître l'attitude et la position des communes, nous avons établi la moyenne des opinions individuelles, après les avoir pondérées en fonction de l'influence des différents acteurs locaux.

Influence sur le processus de naturalisation

Les résultats font apparaître un large éventail de modèles de citoyenneté appliqués par les différentes communes, qui s'étendent du pôle civilo-pluraliste au pôle ethnico-assimilationniste. Alors que dans certaines communes il est important de savoir le suisse-allemand, dans d'autres il suffit de connaître l'une des langues nationales. Les unes ne voient aucune objection à la double nationalité tandis que les autres avancent qu'il n'est pas possible de s'identifier à deux pays à la fois. Les évaluations des données qualitatives relatives aux opinions individuelles montrent que certains politiques perçoivent leur commune comme une communauté au sein de laquelle l'étranger doit tout d'abord s'assimiler avant d'être accepté. Pour d'autres, la naturalisation est un acte administratif qui peut, le cas échéant, se justifier par des aspects purement pratiques et pour lequel seule une intégration minimale du demandeur doit être



garantie. Il ressort aussi de nos études de cas que les modèles de citoyenneté respectifs sont en corrélation avec le taux de refus. La naturalisation est donc fortement soumise à l'influence de l'opinion des politiques locaux. Ces résultats provisoires confirment et complètent ceux du sondage que nous

avons mené auprès de 200 communes, indiquant que la teneur des politiques de naturalisation s'explique avant tout par des facteurs culturels et politiques.

Pour de plus amples informations:
helbling@pwi.unizh.ch
www.pnr40plus.ch/topic4371.html

La répression porte ses fruits

Le nombre d'actes violents perpétrés à l'occasion de matchs de football en Suisse a été relativement élevé pendant la période de notre observation. Force est de constater que les confrontations entre «hooligans» et «ultras» sont le fruit d'une violence de groupe certes organisée, mais largement apolitique. Ces altercations ont pour origine une concurrence entre les différentes communautés de supporters (ou au sein même de celles-ci) qui, en Suisse, se révèlent être hétérogènes au plan politique. De nombreux supporters violents ont néanmoins des orientations politiques proches de celles de l'extrême droite.

Tandis que les incidents imputés à l'extrême droite ont fortement augmenté depuis l'an 2000 en Suisse, on perçoit une évolution contraire sur la scène du football. Ainsi, les chants et la symbolique racistes ont globalement diminué. A notre avis, cette évolution est davantage due à des changements dans le milieu qu'à une diminution des supporters de droite. Premièrement, les mesures répressives ont écarté du football les activistes d'extrême droite peu désireux d'attirer sur eux l'attention du public. Depuis l'entrée en vigueur de la norme pénale antiraciste (article 261bis CPS), les autorités disposent de plus d'un instrument de sanction en cas d'excès en public. Deuxièmement, on note un rejet de l'instrumentalisation par les extrémistes de droite dans le milieu même des supporters. Troisièmement, des possibilités toujours plus nombreuses s'offrent aux jeunes d'extrême droite d'afficher leur opinion en public. Malgré cette évolution, les responsables des clubs, les fonctionnaires du sport et les politiques auraient tort de considérer comme résolu le problème de l'extrémisme de droite dans le milieu footballistique. Des événements récents en Suisse comme à l'étranger l'ont démontré.

Pour de plus amples informations:
pascal.pfister@imes.admin.ch
thomas.busset@imes.admin.ch
www.pnr40plus.ch/topic4364.html



Module auteurs et victimes

Violence des supporters et extrémisme de droite

par **Pascal Pfister et Thomas Busset**,
Centre international d'étude du sport (CIES), Université de Neuchâtel

Dans leur étude, Thomas Busset, Thomas Gander, Pascal Pfister et Raffaele Poli du CIES de Neuchâtel ont examiné le lien entre les supporters d'équipes de football dans les grandes villes de Suisse et l'extrémisme de droite. Premiers résultats.

Dans son «Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2003», l'Office fédéral de la police parle de «tentatives de politisation insidieuse des hooligans, racistes certes, mais apolitiques». Le rapport 2004 n'en fait plus mention. Peut-on en conclure que l'extrême droite sévit moins fortement dans le milieu du football? Les résultats de notre étude apportent à cette question une réponse nuancée.

Notre enquête a porté sur les supporters des clubs de football FC Bâle, Young Boys Berne et Genève-Servette, dans lesquels, selon diverses sources, des extrémistes de droite ont joué jadis un certain rôle au sein de groupes violents. Dans le cadre du travail sur le terrain, nous avons assisté entre juillet et décembre 2004 à plus de 60 matchs et interrogé 33 personnes en relation avec les groupes de supporters violents, ainsi que plusieurs responsables de la sécurité et des spécialistes. Lors d'entretiens plus approfondis avec les supporters violents, nous avons mis l'accent sur leur biographie de supporter, leur avis sur la violence et leurs orientations politiques (racisme, xénophobie, nationalisme virulent, etc.). Nous avons ainsi obtenu des informations précieuses sur les différents groupes de supporters violents, informations qui ne se limitent pas à la seule thématique de l'extrémisme de droite.



L'avis de Stefan Niedermaier



Stefan Niedermaier, président du Stade de Suisse, Wankdorf Berne

La violence dans les stades de football était d'actualité bien avant le match de qualification pour la Coupe du monde Suisse - Turquie. Comment gérez-vous le problème de la violence à l'intérieur et à l'extérieur de votre stade de football?

Au Stade de Suisse, nous plaçons les émotions des matchs au premier plan.

Notre objectif est de mettre en valeur les aspects festifs et joyeux du jeu et de moins thématiser la violence, afin d'éviter que des personnes potentiellement violentes ne se transforment en «suiveurs».

Malgré tout, la sécurité reste notre première priorité. Nous sommes un stade pour les supporters, mais aussi pour les familles avec des enfants. Le travail visant à garantir une sécurité complète commence bien avant les grilles d'entrée. Nous entretenons dans ce cadre un échange régulier avec des responsables de groupes de supporters, des spécialistes du milieu, des associations et des services d'intervention. Il est primordial d'échanger les informations dont chacun dispose. En outre, nous nous adaptons aux données de chaque match et mettons en place un large éventail de mesures de sécurité (informer / aider / observer / calmer / intervenir).

Le phénomène des hooligans qui incitent à la violence et qui commettent des exactions lors de manifestations

sportives se développe en Suisse comme à l'étranger. Comment expliquez-vous ce phénomène?

Nous avons également constaté une montée de la violence ces derniers temps. Nous pensons que c'est un phénomène qui concerne toute la société. Le football et les sports d'équipe en général sont malheureusement un exutoire idéal pour les personnes agressives, qui peuvent ainsi libérer leurs pulsions violentes dans un environnement à forte charge émotionnelle.

Le Conseil fédéral veut prendre de nouvelles mesures contre la violence et les débordements lors de manifestations sportives, en mettant notamment sur pied une base de données des hooligans et en instaurant l'interdiction de pénétrer dans un périmètre déterminé. Qu'en pensez-vous?

Ces mesures peuvent être une bonne base pour une meilleure sécurité lors des matchs de football. Il faut néanmoins prêter une attention toute particulière à la protection des données.



Mesures contre l'incitation à la violence et contre la violence lors de manifestations sportives

En vue du Championnat d'Europe de football Euro 08 organisé en Suisse, le Conseil fédéral a présenté en août 2005 un message relatif à une modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure. L'objectif est de créer des bases légales permettant une meilleure prévention de la violence, notamment de la violence caractéristique des manifestations sportives. La proposition a été débattue au Conseil national le 15 décembre 2005 et soutenue à la majorité. Les débats au Conseil des Etats auront lieu prochainement.

Liens:

Message: www.admin.ch/ch/d/ff/2005/5613.pdf

Procès-verbal de la séance du Conseil national:

www.parlament.ch/ab/frameset/d/n/4710/213576/d_n_4710_213576_213852.html



La dénonciation des violences d'extrême droite par les jeunes victimes



par **Martin Schmid, Marco Storni**,
**Büro ecce – gemeinschaft für
sozialforschung, Bâle**

Les jeunes victimes d'actes criminels évitent souvent de dénoncer les auteurs. A peine dix pour cent des délits sont déclarés à la police. Les plaintes pour chantage ou violences sexuelles sont particulièrement rares, alors que les jeunes signalent plus fréquemment aux autorités les vols dont ils sont victimes (Eisner et al., 2000). Les données issues de 26 entretiens reconstitués avec des personnes concernées illustrent bien dans quelle mesure cette différenciation entre les délits s'applique également aux violences d'extrême droite. On constate globalement que les motifs qui incitent à porter ou, dans la plupart des cas, à ne pas porter plainte ne se distinguent pas sur le fond de ceux invoqués pour les autres types de délits. En fin de compte, les jeunes victimes de la violence d'extrême droite s'interrogent aussi individuellement les avantages et les inconvénients à se retrouver mêlés à une enquête. Néanmoins les enjeux sont pondérés un peu différemment. Ils illustrent la dynamique entre les différentes sous-cultures de jeunes d'une part et l'attitude de la jeune génération vis-à-vis de la police d'autre part.

Ce sont surtout les jeunes qui veulent marquer leur opposition à la violence d'extrême droite qui se montrent prêts à porter plainte. Il s'agit d'un choix de vie et d'un devoir moral vis-à-vis de la société qui vise à protéger celle-ci par un acte de prévention d'autres attaques de jeunes extrémistes. Car pour ces victimes il ne s'agit pas tant de demander des comptes à leurs agres-

seurs que de combattre le phénomène de l'extrémisme de droite avec les ressources mises à leur disposition.

Distance avec la police et la justice

En général, les jeunes victimes de la violence d'extrême droite sont peu enclines à porter plainte, car elles doutent fortement des chances de succès des enquêtes policières. Elles sont d'avis qu'une plainte n'aura pas l'effet souhaité. La confiance envers les autorités chargées de l'enquête est d'autant plus faible que les victimes ne connaissent pas les coupables et ne sont pas en mesure de les décrire précisément – ce qui est du reste fréquent dans ces cas-là. A cela s'ajoute le doute que la police veuille vraiment se charger de l'affaire, que ce soit parce qu'elle juge le cas insignifiant ou considère la victime comme n'étant pas digne de foi. Cette résignation est particulièrement marquée chez les groupes marginaux subissant de toute façon déjà des pressions ou des jeunes opérant dans l'illégalité au plan politique, qui, par leur style de vie, ont régulièrement affaire à la police. Sans oublier l'aversion profonde que les sous-cultures nourrissent vis-à-vis des adultes en général et des autorités en particulier, et qui fait que leurs valeurs, leurs objectifs et leurs normes divergent de ceux de la société en général. La violence – surtout celle d'extrême droite – devient donc une affaire privée réglée entre sous-cultures, de sorte qu'il n'est plus toujours très clair qui est l'agresseur et qui la victime.

En ce qui concerne la pratique, les trois constatations suivantes se dégagent des résultats:

1. La faible propension à porter plainte des jeunes victimes d'agressions d'extrême droite dissimule l'ampleur et les manifestations de cette violence des jeunes. Elle empêche ainsi le travail des autorités, bien que celui-ci soit aussi souhaité et préconisé par les jeunes.
2. La police souffre d'un problème d'image auprès des différentes sous-cultures de la jeunesse. Ce déficit d'image est le motif principal de la faible propension à porter plainte, alors que certains de ces groupes

sont particulièrement visés par les agressions d'extrême droite.

3. La solution consistant à faire appel à la police apparaît comme difficile à beaucoup de jeunes, la procédure du dépôt de plainte leur semblant souvent «disproportionnée» par rapport à l'aspect «insignifiant» de l'acte subi.

Pour de plus amples informations:

info@ecce.ch

www.pnr40plus.ch/topic4367.html



Portrait

Entretien avec Hans Gerber, pasteur évangélique de Roggwil (BE)

Un village sort du silence

Roggwil, une commune de 3800 habitants dans le canton de Berne, est un lieu paisible comme on en trouve beaucoup en Suisse. L'église y est encore au milieu du village et une multitude d'associations culturelles, sportives et sociales rythment la vie de la communauté. Ce petit village serait idyllique sans cette histoire de l'arbre de mai.

Les jeunes villageois dressent chaque année dans la nuit du 1^{er} mai un sapin devant l'église et l'ornent des noms des jeunes villageoises du même âge¹. Il y a six ans, les noms ont été écrits en caractères gothiques et ceux à consonance étrangère manquaient. Les années suivantes, l'arbre de mai était décoré du drapeau suisse et d'emblèmes du parti d'extrême droite PNOS. Hans Gerber, pasteur évangélique de la commune depuis près de dix ans, connaît les jeunes villageois: «Six, sept ans en arrière, il s'est formé un petit groupe de jeunes qui affichaient ouvertement leur appartenance aux milieux d'extrême droite.» Deux retraites aux flambeaux ont suivi, accompagnées de chants comme «Hier marschieret der nationale Widerstand» («La résistance nationale est en marche»). Un groupe de rock nazi utilise même depuis peu un local de Roggwil comme lieu de répétition.

Le silence

Suite aux premières actions d'extrême droite dans la commune, le pasteur et la paroisse ont pris position contre la radicalisation. Plusieurs habitants du village ont félicité Hans Gerber pour cet engagement, mais ont dans le même temps fait appel à sa compréhension, car ils n'osaient pas lui emboîter le pas. La peur de la violence d'extrême droite était perceptible. Mais le pasteur a aussi souvent entendu de la part d'autres personnes qu'en tant que Suisse, on n'avait aujourd'hui même plus le droit de donner son opinion sur les étrangers. Les personnes ressentait peur et insécurité, doublées du sentiment d'être restreintes dans leur liberté d'expression. C'est ainsi que le sujet de l'extrême droite a longtemps été minimisé dans

la commune, les actions d'extrême droite étant considérées comme de simples exactions de jeunes. Il n'y a plus eu ces dernières années de discussion publique sur les événements dans le village. Le pasteur déclare: «Le pire dans cette affaire, c'est le silence de la communauté, qui laisse le champ libre à l'extrême droite.»

A la recherche d'explications

Jusqu'à sa fermeture au début des années 90, la filature Gugelmann a recruté de la main d'œuvre étrangère bon marché. Ces travailleurs n'ont jamais eu de relation avec les autres habitants. Ils sont restés des étrangers, menant leur vie à l'écart de la population locale. Aujourd'hui encore, il est difficile de trouver des étrangers ou des suisses naturalisés dans les associations locales. Le dialogue et l'échange entre Suisses et étrangers sont très limités, ce qui constitue un terrain propice à l'apparition d'un ressentiment réciproque.

La «Déclaration de Roggwil»

Le PNOS a fêté début 2005 ses premiers succès électoraux à Langenthal (BE) et à Günsberg (SO). A Roggwil, où les élections auront lieu en 2006, certains habitants y ont vu un signal d'alarme. C'est ainsi qu'en été 2005, une vingtaine d'habitants se sont réunis pour élaborer la «Roggwiler Erklärung» («Déclaration de Roggwil»). La déclaration fait un état des lieux sur les tendances et les actions d'extrême droite constatées dans le village. En outre, elle appelle les parents, les autorités scolaires et les enseignants, la police, les politiques et toute la population à agir. La «Déclaration de Roggwil» a été expédiée sous forme de carte postale à tous les foyers début novembre. La soirée de lancement organisée le 3 novembre a remporté un franc succès: elle a fait salle comble, rassemblant plus de 100 personnes. Les habitants ne voulaient plus garder le silence plus longtemps. Le pasteur Hans Gerber se sent mieux, après six années d'engagement contre l'extrémisme de droite dans sa propre commune, il n'est plus seul: «Je suis

content, aujourd'hui ce n'est plus seulement l'affaire de la paroisse, mais celle du village tout entier.»

Des mesures concrètes doivent maintenant être prises. La commission scolaire entend commencer par instaurer une ligne directrice pour la jeunesse, dont l'application doit être supervisée par des professionnels. Pour l'été prochain, le groupe initiateur de la «Déclaration de Roggwil» prévoit d'organiser un brunch ouvert à tous les habitants afin d'encourager l'échange entre les différentes cultures. La production d'un film sur l'extrême droite est également prévue. Hans Gerber veut faire comprendre aux villageois que l'on doit discuter, même sur les sujets qui peuvent être sensibles. «Il existe une différence entre se parler et se confronter en se provoquant avec des mots.»

¹ Chaque année, le 1^{er} mai, un sapin est dressé au milieu du village en l'honneur de la déesse Maia. Par sa taille, cet arbre est censé symboliser la durée de la vie, alors que ses décorations sont signe de joie de vivre et de richesse. La tradition de l'arbre de mai telle que nous la connaissons remonte au XIII^e siècle. De nos jours, l'arbre de mai est dressé dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai par les jeunes gens dont c'est l'année de conscription, les «Stäcklibuebe», en l'honneur des jeunes filles du même âge.



Services

Archives de la violence

Au début 2002, l'Institut de sociologie de l'Université de Bâle (Petersgraben 27, Bâle; 061 267 28 15) a mis en ligne un «Gewaltarchiv», soit une banque de données sur le thème de la violence. Régulièrement mise à jour, elle contient des articles de presse et des informations bibliographiques sur les publications émanant de sources journalistiques ou scientifiques. Un catalogue électronique permet au grand public d'accéder facilement à la documentation existant sur ce sujet d'actualité.

Les informations répertoriées servent également de base à des projets menés par des étudiants et à des évaluations d'ordre scientifique:
www.gewalt.sociologie.ch (site en allemand)

Aide aux victimes

Conformément à la loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), les victimes sont en droit de se faire conseiller, informer et accompagner par un centre reconnu de consultation pour l'aide aux victimes.

Vous trouverez les adresses des centres cantonaux sur:
www.opferhilfe-schweiz.ch/wFranz/index.asp

Aktion Jugendschutz

Nouvelle revue sur le thème de l'extrême droite:
www.ajs-bw.de/00000033.html (site en allemand)

Livres: violence chez les jeunes

«Lebensweltliche Gewalterfahrungen Jugendlicher» présente l'étude empirique sur des délinquants juvéniles menée par Olivier Steiner, Hector Schmassmann et Ueli Mäder (éd. Gesowip, Bâle 2005, 253 p., CHF 30.-; ISBN 3-906129-28-4). Le recours à la violence chez les jeunes est au centre des débats ces dernières années. Quelles sont les raisons de ce regain d'attention? Les jeunes sont-ils devenus plus violents ou les criminalise-t-on? De quelle manière la violence est-elle perçue et par qui? Et comment de jeunes délinquants vivent-ils la violence? L'étude s'intéresse au maillage complexe de la violence sociale et individuelle. Elle esquisse enfin des propositions concrètes pour l'intervention et la prévention.

Religiös und unmenschlich? Menschenfeindlichkeit und Religion in der Schweiz

9 mars 2006, de 16h00 à 19h15, EPF Zurich, bâtiment principal, G 60 (aula)

Le professeur Sandro Cattacin, directeur de l'Institut de sociologie de l'Université de Genève, est l'auteur de l'enquête «Surveiller l'évolution des attitudes extrémistes, xénophobes et misanthropes en Suisse: une étude exploratoire», menée dans le cadre du PNR 40+. Ses conclusions révélatrices sur le thème Religion et misanthropie seront au cœur de l'introduction de M. Cattacin. Après l'intervention d'un panel d'experts, la conférence s'achèvera sur une discussion avec le public animée par Charles Clerc.

Agenda

Le PNR 40+ se compose des étapes chronologiques suivantes:

1^{re} mise au concours public
Mai 2002

Journée d'information
Juillet 2002

Début des travaux
Octobre 2003

Journée d'ouverture
Février 2004

Atelier scientifique 1
Novembre 2004

Atelier scientifique 2
Septembre 2005

Rapports intermédiaires
scientifiques
Février 2005

Clôture des travaux de recherche,
travaux de synthèse
Mi-2007

Clôture du programme
Hiver 2007/2008

Impressum

e-Newsletter du Programme national de recherche PNR 40+ «Extrémisme de droite – causes et contre-mesures», N° 4, janvier 2006

Éditée par:
Comité de direction du PNR 40+
Fonds national suisse de la recherche scientifique
Wildhainweg 3, 3001 Berne
www.pnr40plus.ch

Conception graphique:
Unikat AG, Küssnacht

Rédaction:
cR Kommunikation AG
Stefan Batzli/Claude Meier
3001 Berne
stefan.batzli@crkom.ch
claudemeier@crkom.ch